



Rubriques

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale	1
À découvrir : des régions et des idées	3
À inscrire à l'agenda	4
Quoi de neuf ?	4

■ **Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale**

En décembre dernier, les conférences régionales des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches ont accueilli le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère de la Culture et des Communications. Ces rencontres ont été l'occasion pour le MAMR et le MCC de présenter leurs réponses ministérielles respectives aux propositions qui leur avaient été soumises par les CRÉ. De même, la Table gouvernementale aux affaires territoriales a tenu sa première rencontre en décembre.

Ça s'est passé en région

La rencontre de la CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec les représentants du MAMR et du MCC a eu lieu le 5 décembre à Saguenay. Certains membres du conseil d'administration de la CRÉ ainsi que leurs partenaires régionaux invités ont participé à cette demi-journée de discussions et d'échanges avec le sous-ministre du MAMR et la sous-ministre adjointe du MCC. Fort appréciée par la CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean, cette rencontre a constitué pour ses membres une occasion concrète de mesurer l'intérêt des ministères pour certaines questions, à la lumière des réponses apportées aux propositions régionales.

La rencontre de la CRÉ du Centre-du-Québec avec les représentants du MAMR et du MCC s'est déroulée le 8 décembre à Nicolet dans le cadre d'une rencontre du conseil d'administration de la CRÉ. L'ensemble des membres de la CRÉ présents, ainsi que les partenaires invités par cette dernière, ont pu discuter des réponses ministérielles avec le sous-ministre du MAMR et la sous-ministre adjointe du MCC. Au terme des discussions, il a été convenu que la région déposerait d'autres propositions venant compléter certains points qui n'avaient pas été soulevés lors du premier exercice effectué en mars 2005.

La rencontre de la CRÉ de Chaudière-Appalaches avec les représentants du MAMR et du MCC a eu lieu à Montmagny le 13 décembre. Les membres de la CRÉ présents à cette rencontre ont pu échanger avec le sous-ministre du MAMR sur les propositions qui avaient été faites par la CRÉ et sur les autres questions soulevées par les maires présents. De plus, même si la région n'avait soumis aucune proposition au MCC, la directrice régionale a assisté à la rencontre et les membres présents ont pu discuter avec elle de leurs préoccupations en matière de culture.



Ça s'est passé en région (suite)

L'Administration Régionale Kativik et quatre CRÉ ont maintenant un nouveau président ou une nouvelle présidente. Il s'agit des CRÉ de la Mauricie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides.

Mauricie. Le 15 décembre, le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie a élu M^{me} France Beaulieu à la présidence. Engagée en politique municipale depuis plusieurs années, elle est conseillère municipale à la ville de Shawinigan. M^{me} Beaulieu siège au conseil d'administration de la CRÉ depuis l'implantation de celle-ci, en avril 2004. Elle succède à M. André Landry.

Montréal. Le 17 novembre, M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, désignait M. Claude Dauphin pour succéder à M. Georges Bossé à la CRÉ de Montréal. Le 29 novembre, le conseil d'administration de la CRÉ procédait à l'élection de M. Dauphin à la présidence. Réélu en novembre 2005, Me Dauphin est maire de l'arrondissement de Lachine, vice-président du comité exécutif, et responsable de la Sécurité publique et des Relations intergouvernementales.

Nord-du-Québec. En novembre, les conseillers régionaux de l'Administration Régionale Kativik ont élu une nouvelle présidente, Madame Maggie Emudluk. Elle succède à M. Johnny N. Adams.

Chaudière-Appalaches. M. Jacques Pelletier s'étant retiré de la conférence régionale des élus, le conseil d'administration de la CRÉ a élu M. Normand Laliberté au poste de président lors de sa rencontre du 30 novembre dernier. M. Laliberté est maire de la ville de Thetford Mines.

Laurentides. M. Marc Gascon a été élu président de la CRÉ lors de la séance du conseil d'administration tenue le 15 décembre. M. Gascon, qui succède à M. Charles Garnier, est maire de Saint-Jérôme. Il aura dorénavant deux vice-présidents représentant respectivement la portion nord et la portion sud de la région.

Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux

La première rencontre de la Table gouvernementale aux affaires territoriales a eu lieu le 14 décembre dernier. Cette rencontre a été l'occasion pour le sous-ministre du MAMR et les sous-ministres adjoints responsables des opérations régionales des ministères et organismes gouvernementaux de traiter des premiers sujets portés à leur attention, dont le projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.

La Conférence administrative régionale (CAR) de la Côte-Nord a mis sur pied un comité sur la régionalisation. En plus de la CRÉ, ce comité réunira les ministères et organismes suivants : MAMR, MAPA MCC, MRNF, MTQ, et Services Québec. Le principal mandat du comité est d'encadrer la démarche régionale de dialogue continu avec la CRÉ, qui se réalise sur une base bilatérale (ministère/CRÉ) avec l'appui de la direction régionale du MAMR.

La CAR de la région de la Mauricie a proposé la formation d'un comité sur le volet 3 du Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale. Le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie a accepté, le 15 décembre, la proposition du comité de la CAR sur l'adaptation des normes et programmes du gouvernement. La mission de ce comité est d'amorcer progressivement une démarche de renforcement du dialogue en région. Les ministères pourront livrer leurs réponses aux propositions de la CRÉ et présenter leur offre de service en région au cours des rencontres organisées à cet effet. Ils seront également invités à indiquer comment ils entendent accompagner la CRÉ dans la mise en œuvre du Plan quinquennal.

Le MAMR et le MCC poursuivent leur association avec des rencontres en simultané avec les CRÉ. Parmi les rencontres déjà prévues en 2006, mentionnons celles des régions de Montréal (27 janvier), du Bas-Saint-Laurent (31 janvier) et des Laurentides (21 février).

Par ailleurs, en septembre dernier, le MESS a pris contact avec les CRÉ après avoir présenté sa stratégie de réponses au CMDR. Des rencontres de suivi sont à venir.



■ À découvrir : des régions et des idées

Bas-Saint-Laurent. La CRÉ a vu son site promotionnel « La Vitrine du Bas-Saint-Laurent » désigné comme finaliste dans la catégorie « Portail généraliste » à l'occasion du Gala des prix Boomerang 2005, tenu à Montréal le 1^{er} décembre dernier. Pour consulter la Vitrine du Bas-Saint-Laurent, il suffit d'aller sur le site : www.bas-saint-laurent.org; on peut y suivre l'actualité régionale, consulter des offres d'emploi, et aussi découvrir les particularités de la région et des huit MRC qui la composent. On y apprend également beaucoup sur les différentes facettes de la qualité de vie régionale (arts et culture, loisirs et plein air, éducation, santé et vie communautaire) et les caractéristiques économiques de la région.

(Référence : michel.hebert@bas-saint-laurent.org)

Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis 1996, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) met en œuvre diverses stratégies en vue de prévenir le décrochage scolaire. Cet organisme a clairement démontré son efficacité, puisque la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche le plus bas taux d'abandon scolaire de la province. Le 5 décembre, le CRÉPAS signait officiellement une entente spécifique de l'ordre de 2,5 M\$ qui assurera son action pour la période 2005-2010. La négociation de cette entente résulte de l'initiative de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui, par une résolution positive de son conseil d'administration, attribue 250 000 \$ sur cinq ans au CRÉPAS par le biais de son Fonds de développement régional.

(Référence : elisabeth.levesque@lacre.ca)

Capitale-Nationale. Deux projets élaborés conjointement par la CRÉ de la Capitale-Nationale et le Conseil régional d'Aquitaine ont été retenus pour fins de financement par le nouveau Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée. Le premier porte sur la prévention de l'abandon scolaire chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans alors que le second concerne la valorisation des produits agroalimentaires bénéficiant d'une indication géographique. Deux activités s'inscrivant dans le cadre de ces projets seront mises sur pied dans les prochaines semaines, et d'autres sont prévues en mai et juin 2006.

(Référence : helene.lapointe@crecn.qc.ca)

Mauricie. La CRÉ de la Mauricie (auparavant le CRD) et les six CLD de la Mauricie ont mis en ligne, il y a quelques années, le site photomauricie.com, un répertoire de photographies pouvant servir à la promotion de la région. Les partenaires envisagent maintenant la possibilité d'actualiser le site et d'ajouter de nouvelles images au répertoire. Des rencontres avec des consultants étaient prévues en décembre dernier pour évaluer les différentes possibilités. Si le projet retenu a reçu un accueil favorable chez tous les partenaires, un nouveau site pourrait voir le jour au cours de 2006.

Au lendemain des élections municipales et à la suite de l'adoption du Plan quinquennal de développement, la CRÉ de la Mauricie et le MAMR souhaitent s'associer pour effectuer une tournée d'information et d'échanges au début de 2006. Tous les élus municipaux et les partenaires régionaux seront conviés à une rencontre leur permettant de partager la vision de développement de la Mauricie et de prendre connaissance des orientations et stratégies retenues. La rencontre vise à favoriser une adéquation entre les planifications stratégiques des territoires et le Plan quinquennal.

(Référence : denise.bechard@cre-mauricie.qc.ca)

Montréal. Sous l'égide de la CRÉ de Montréal, les organismes concernés par les questions de sécurité alimentaire ont décidé d'unir leurs efforts en mettant sur pied *Nourrir Montréal*, un conseil pour une alimentation de qualité pour tous. Sont réunis autour de la table des membres d'organismes communautaires, des gens d'affaires et des représentants de divers milieux. Ce nouveau conseil se donne pour mission d'améliorer la sécurité alimentaire sur l'île, ce qui soulève des enjeux liés à la santé, à l'équité sociale, à l'économie et à l'environnement.

Sous l'égide du comité *Femmes* de la CRÉ de Montréal, plus de 50 personnes provenant de tous les secteurs d'activités se sont réunies afin de mettre sur pied un réseau d'échanges, de concertation et d'influence pour les femmes de la région de Montréal. Cette initiative vise à contrer le manque de visibilité des actions des femmes dans différents secteurs, et à jeter des ponts entre les réseaux formels et informels. Concrètement, le comité *Femmes* de la CRÉ de Montréal mettra son site Internet à la disposition des individus – femmes



et hommes – ainsi que des organismes intéressés par la condition féminine à Montréal. Grâce au soutien financier du MAMR, le comité s'engage à réunir le réseau au moins deux fois par année pour échanger et se concerter sur un thème précis.

(Référence : ytheriault@credemontreal.qc.ca)

Abitibi-Témiscamingue. Les membres de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue ont confirmé la mise en place de la Commission forestière régionale (CFRAT) ainsi que la nomination des commissaires qui y siègent. Cette commission régionale, qui se doit d'être transparente, publique et indépendante, sera composée de 11 commissaires sélectionnés parmi les 34 candidatures reçues. La sélection des

commissaires a été faite de façon à assurer la représentation de tous les territoires de la région, des trois sphères du développement durable (environnementale, sociale et économique) et des communautés autochtones.

(Référence : annie.boivin@conferenceregionale.ca)

Longueuil. La CRÉ de Longueuil et le MICC ont lancé le plan d'action de l'agglomération de Longueuil, *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, visant à assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement de l'agglomération de Longueuil.

(Référence : mathieu.forgues@credelongueuil.org)

■ À inscrire à l'agenda

□ Atelier sur la planification et l'aménagement durables pour les petites collectivités

Comprendre les implications du développement durable dans l'aménagement de petites collectivités. Atelier organisé conjointement par l'Ordre des urbanistes du Québec, la SCHL et l'Union des municipalités du Québec.

Le 7 février 2006 à Shawinigan

Le 9 février 2006 à Rimouski

□ Mise en valeur des paysages dans un contexte municipal

Formation sur le rôle à jouer par les municipalités dans la mise en valeur des paysages. Journée de formation organisée conjointement par le Comité du patrimoine paysager estrien, le Conseil du paysage québécois et le MAMR.

Le 24 février 2006 en Estrie (lieu à préciser)

■ Quoi de neuf ?

□ Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Ville de Montréal : Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, [Montréal] : [2005]. viii, 115, 12 p.

□ Innover pour se développer. Plan quinquennal de développement 2005-2010

CRÉ de Montréal : septembre 2005, 56 p.

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/PlanQuinquennalCRE.pdf>

□ Plan quinquennal de développement régional 2005-2010

CRÉ de la Mauricie : août 2005, 98 p.

Aussi disponible dans Internet :

http://www.cre-mauricie.qc.ca/docs_upload/documents/langue1/plan_quinquennal_2005-2010.pdf

Ce bulletin est sous la responsabilité du Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales, en lien avec les travaux de la Table Québec-régions.

Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales

a/s Line Arsenault

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
(418) 691-2012
dpdrr@mamr.gouv.qc.ca

www.mamr.gouv.qc.ca

